



Programme du colloque international

Le végétal dans les villes coloniales. Enjeux patrimoniaux et de qualité de vie

Angers, 15-16 novembre 2022

Dans le cadre du PHC Maghreb
**le végétal dans les villes coloniales maghrébines :
 Marrakech. Alger. Sousse.**
 Enjeux patrimoniaux et de qualité de vie



Au terme de 3 ans de programme Hubert Curien Maghreb « Le végétal dans les villes coloniales maghrébines ; Marrakech, Alger, Sousse. Enjeux patrimoniaux et de qualité de vie » débuté en janvier 2020, qui associe des équipes de géographes, d'écologues, de paysagistes, d'historiens et de littéraires, des universités d'Angers (France), de Cadi Ayyad de Marrakech (Maroc), de Sousse (Tunisie) et de l'USTHB d'Alger, un bilan peut être proposé pour ces villes de « pays du Sud », en le confrontant aux expériences dont ce végétal en ville fait l'objet dans les « pays du Nord ».

En effet, les enjeux du végétal en ville, qui font l'objet de très nombreuses études dans les « pays du Nord » ces dernières décennies et y sont largement intégrés dans les politiques publiques (Laille *et al.*, 2013; Selmi *et al.*, 2013 ; Mathis & Pépy, 2017), ne sont par contre pas une préoccupation majeure dans les villes des « pays du Sud », qui sont pourtant très étudiées mais essentiellement sous l'angle des enjeux de développement urbain, urbanistique fonctionnel et socio-spatial (Fournet-Guérin, 2008). L'analyse des services écosystémiques urbains montre le même déséquilibre, très largement sous représentée pour le continent africain de manière générale à l'exception de quelques villes sud-africaines (Cape Town et Durban) ou de Lagos au Nigéria (Luederitz *et al.*, 2015) par exemple. D'autre part, seuls quelques inventaires du végétal et des arbres en ville existent en Asie (Jim, 1987 ; Nagendra & Gopal, 2010), au Maroc (Bekkouche *et al.*, 2011 ; El Faïz *et al.*, 2016) ou en Tunisie (Brandes, 1998), ou s'intéressent uniquement à certains types de quartiers, notamment bidonvilles, en Afrique (Gallaher *et al.*, 2013) ou en Inde (Gopal & Nagendra, 2014).

Pourtant, les bienfaits du végétal, désignés sous l'appellation de services écosystémiques, sont de plus en plus reconnus et mis en avant dans les projets et politiques urbaines locales, nationales et internationales (Musy, 2014 ; Clergeau, 2020). Les enjeux du cadre et de la qualité de vie et des services écosystémiques liés au végétal dans ces villes de « pays du Sud », souvent chaudes, polluées, à croissance urbaine mal maîtrisée, stressantes et à forte population pauvre, y sont peut être plus importants que dans les villes plus « policées » des pays occidentaux (Yengué, 2014).

Ces fonctions ou services écosystémiques se définissant par les bénéfices apportés par les écosystèmes aux sociétés humaines (Millenium Ecosystem Assessment, 2005), ces enjeux sont étroitement liés à ceux du développement durable, la référence à la qualité de vie et à la durabilité étant devenue un principe normatif des politiques publiques de développement. En effet, le végétal prodigue notamment des services écologiques de régulation thermique, de régulation des pollutions de l'air et des eaux pluviales, des services sociaux et culturels procurant des bénéfices récréatifs, esthétiques, paysagers et spirituels et des services économiques d'alimentation (Dobbs *et al.*, 2014) particulièrement adaptés aux contextes et enjeux des villes du Sud. Les enjeux patrimoniaux sont également importants, notamment dans un contexte de développement touristique qui cherche à diversifier ses ressources et c'est notamment dans cette dynamique internationale, que les villes maghrébines notamment du Maroc et de Tunisie, montrent un regain d'intérêt pour ce végétal et que diverses politiques publiques ont été initiées ces dernières années.

Cependant, la seule comptabilisation des parcs et des jardins publics, largement mise en avant au titre des actions des pouvoirs publics, est loin de rendre compte de la couverture végétale réelle d'une ville. En effet, le végétal en ville, c'est l'ensemble des espaces végétalisés, privés ou publics (au sens de l'ouverture au public ou celui de la propriété foncière du terrain), gérés mais aussi délaissés ou spontanés, situés à l'intérieur ou à proximité d'une « aire urbaine ». Il concerne également les plantes isolées comme les formations végétales très développées (boisement, haies, friches, pelouses, etc.), les plantes ornementales comme les plantes nourricières de l'agriculture urbaine.

Il s'agit avec ce colloque de nous intéresser plus spécifiquement aux villes colonisées par des pays européens au Maghreb, en Afrique sub-saharienne ou en Asie, voire en Amérique centrale et du sud, toutes profondément transformées et façonnées pendant la période coloniale. Certaines villes comme Alger ou Marrakech ont ainsi fait partie des « villes-laboratoires » dans le domaine de l'urbanisme colonial que l'on retrouve dans tout l'empire français (Forestier, 1997, Coquery-Vidrovitch, 1988 ; Goerg, 2006 ; Taïbi et El Hannani, 2019), et le végétal participe de ces modèles urbains, hier comme aujourd'hui (Gillot, 2014). Le végétal colonial, qui constitue dans ces villes un patrimoine souvent délaissé, vient s'intriquer aux héritages antérieurs, arabo-amazigh, turcs, romains, byzantins, etc., et aux nouveaux espaces publics et privés créés après les indépendances et aujourd'hui.

Le végétal est souvent un élément majeur de ces villes, que ce soit le végétal aux fonctions alimentaires des zones agricoles urbaines privées, le végétal domestiqué public des parcs et jardins et des arbres d'alignement notamment des quartiers coloniaux, ou celui plus ou moins spontané. Les reliques pré-coloniales s'intriquent à celles plus ou moins dégradées de la période coloniale et les nouvelles formes post-coloniales privées et publiques.

Par ailleurs, ce végétal constitue dans ces villes, un marqueur de l'espace soulignant ou créant notamment une ségrégation socio-spatiale en partie héritée de la période coloniale entre les villes européennes et les villes indigènes, ou aujourd'hui entre quartiers de villas et quartiers paupérisés.

Élément de marketing territorial, ce végétal a parfois profondément marqué les imaginaires et s'affiche dans les récits de voyageurs ou littéraires. En effet, ce végétal est parfois indissociable des représentations iconographiques et des descriptions d'écrivains et voyageurs, et sert de support marketing pour le tourisme dans certaines villes, comme à Marrakech (Maroc) par exemple (Chevrillon, 2002 ; Tharaud, 1920 ; El Hannani *et al.*, 2017), même si cette image de

viles vertes, qui perdure depuis la période coloniale, est de plus en plus déconnectée des réalités au fur et à mesure de l'extension et la densification de ces villes dès la période coloniale, se traduisant par l'accentuation de leur caractère minéral. Le végétal ayant tendance à reculer dans l'espace public où il n'est souvent plus représenté que par quelques arbres alignés le long de certaines voies de communication et quelques jardins souvent mal entretenus à l'exception de quelques uns emblématiques restaurés, il reste par contre bien représenté dans les lieux touristiques, et certains quartiers de villas, où il se développe également dans l'espace privé des jardins.

Ces villes sont aujourd'hui pour la plupart confrontées d'un côté à la demande pressante de logements de qualité par une population croissante, impliquant densification et/ou étalement urbain, et donc recul du végétal en ville, et de l'autre, à des enjeux environnementaux majeurs en contexte de changement climatique qu'il faut anticiper et dont il faut limiter les effets, et assurer simultanément un cadre de vie de qualité aux habitants.

Ce colloque qui s'adresse aux diverses communautés scientifiques ainsi que professionnels de géographes, historiens, architectes-urbanistes et paysagistes mais aussi littéraires ou écologues, s'intéresse au végétal patrimonial des jardins historiques et coloniaux, aux espaces agraires urbains et péri-urbains, aux arbres d'alignement et remarquables, ainsi qu'au végétal des espaces publics et privés post coloniaux.

Les thématiques abordées concernent les politiques publiques et les formes publiques et privées de création et de gestion des espaces verts dans les villes coloniales, que ce soit par les pouvoirs publics ou les paysagistes et architectes-paysagistes. On s'intéresse aussi aux processus de construction/préservation des paysages végétaux dans les villes coloniales ainsi qu'aux fonctions actuelles et passées de ce végétal urbain ou péri-urbain, non seulement les fonctions et services écosystémiques classiques, mais également les fonctions spécifiques aux environnements coloniaux du végétal comme élément de domination, et aujourd'hui de ségrégation socio-spatiale.

Ces analyses s'appuient sur des archives, de l'imagerie satellitaire et aérienne ou de l'iconographie, comme des travaux de terrain d'enquête ou d'observation paysagère, et secondairement sur des corpus littéraires.

Le végétal est également abordé comme élément de « patrimoine » ou « héritage » dans les villes coloniales et dans ses dynamiques d'évolution à échelle historique, ainsi que végétal comme support marketing des villes du sud.

Mardi 15 novembre 2022

Lieu : MRGT SFR Confluences Université d'Angers (Amphi Germaine Tillion) (5 bis Boulevard Lavoisier, Angers)

- 9h Accueil, inscriptions

- 9h30 : Inauguration et introduction

- 10h-12h30 : communications (4) et discussion

10h- HD ACOSTA « Trois rôles du végétal dans la conformation d'un paysage urbain colonial et postcolonial au bassin Caraïbe »

10h30- Moktar DIOUF et Frédéric ALEXANDRE « Évolution de la place et des fonctions du végétal dans trois villes sénégalaises issues de la colonisation : Dakar, Ziguinchor et Tambacounda »

11h - Abdelali GOURFI et al. « Evolution spatio-temporelle du végétal au Maghreb, cas des villes de Marrakech, Alger et Sousse » (à distance)

11h30- Catherine FOURNET-GUERIN « Antananarivo, ville verte ? Présence, origines et représentations divergentes de la végétation urbaine dans une métropole d'un pays du Sud »

12h- Discussion

- 12h30-13h45 : Pause déjeuner et présentation des posters

Adel BEN YOUSSEF « Le Parc Charles Nicolle de Sousse : naissance, évolution et « résistance » d'un monument naturel (1919-2022) »

Mamoudou ARAFAT « L'arbre dans une cité coloniale sahélienne : l'exemple du Diamaré dans l'Extrême-Nord Cameroun » (à distance)

K.E.E. AMETOVENA, B. TOULOUSE « Le déficit en arbre d'alignement et espace vert dans les espaces publics et privés et ses impacts socio-économiques d'une ville coloniale. Exemple de la ville de Lomé- Togo » (à distance)

Idir BENAIDJA « Formes et fonctions du végétal dans les paysages agricoles de la colonisation française en Algérie »

H. MAGHMOULI « Le végétal comme élément de composition au sein des établissements sanitaires coloniaux. Cas de l'hôpital du Dey à Alger »

Houda MANJRA « Les Parcs disparus de Casablanca ? »

- 13h45-16h : Communications et discussion (4)

13h45- Safa BEL FEKIH BOUSSEMA, Marianne COHEN, Faiza KHEBOUR ALLOUCHE « La Trame Verte urbaine au service de la ville durable : Cas de la ville de Sousse, Tunisie » (à distance)

14h15- Imène ZAAFRANE ZHIOUA « Tunis, le système de parcs et jardins dans la ville coloniale : formes patrimoniales, représentations et usages contemporains » (à distance)

14h45- Myriam BENNOUR AZOOZ « L'arbre colonial de Tunis entre hier et aujourd'hui, un chemin vers l'appropriation »

15h15- Rania AJMI et al. « La végétation en ville à travers le prisme des habitants. Cas de la ville de Sousse »

15h45- Discussion

- 16h15-16h30 : Pause café

- 16h30-18h : Communications et discussion (3)

16h30- Nassima BAZIZ « Réappropriation d'un jardin colonial du centre-ville constantinois - Cas de l'ancien parc Valée »

17h- Hawa BARA et al. « Le végétal en ville coloniale, le cas d'Alger, l'objet, ses trajectoires sa patrimonialisation »

17h30- Morgane ANDRY « Le végétal au service de la promotion des destinations insulaires : Une analyse sociolinguistique des discours touristiques sur l'île de La Réunion » (à distance)

20h- Dîner de gala (sur réservation)

Mercredi 16 novembre 2022

Lieu : CAUE 49 (312 av. René Gasnier, Angers)

- 9h-10h30 : Communications et discussion (3)

9h- Wafaa BENHSAIN, Salima SALHI « La Gouvernance des jardins dans un territoire doublement labellisé cas de l'ancienne médina de Marrakech » (à distance)

9h30- Salima SALHI et al. « Accès aux espaces verts : Une disparité spatiale révélée par la distribution des espaces verts dans la commune urbaine de Marrakech, Maroc »

10h- Hakim CHERKAoui « La végétalisation citoyenne dans les quartiers informels au Maroc » (à distance)

-10h30-10h45 : Pause café

10h45-12h15 : Communications et discussion (2)

10h45- Diedhiou SECOU OMR et al. « Conservation et durabilité de la strate arborée en milieu urbain : arbres et bois sacrés dans la commune de Ziguinchor (Sénégal) »

11h15- Assonsi SOMA « Le parc urbain Bangr-weogo de Ouagadougou : un vivier ancestral et colonial au prisme du commun dans une ville sahélienne » (à distance)

11h45- Discussion

- 12h15-13h30 : Pause déjeuner

- 13h30-16h : Table ronde « regards croisés professionnels et scientifiques sur le végétal en ville des pays du nord et du sud ». Intervenants : Jean-Pierre DUCOS (Directeur CAUE 49), Jean-Louis YENGUE (Professeur U. Poitiers), Gaëlle GILLOT (MCF U. Paris 1), Kevin LELIEVRE (Paysagiste Marrakech) (à distance), Sahraoui BENSAlD (Enseignant chercheur USTHB Alger). Modérateur Mustapha EL HANNANI (MCF U. Angers)

- 16h-17h : Discussions et Clôture

Exposition de peintures et dessins « Les arbres de Marrakech » par Cathy Pupin, artiste plasticienne nantaise

<https://catnantes.wixsite.com/cathy-pupin>

Coordonnées des Participants

Nom	Affiliation	E-mail
ACOSTA Harold Dede	Architecte et Urbaniste - Doctorant AMP Architecture Milieu Paysage, ENSA Paris-La Villette, Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne	harolddede@gmail.com
AJMI Rania	Doctorante géographie, ESO Univ. Angers (France) et ISA CM Univ. Sousse (Tunisie)	rania.ajmi@etud.univ-angers.fr
ALLOUCHE-KHEBOUR Faiza	Maîtresse de conférences habilitée, ISA CM Univ. Sousse (Tunisie)	allouchekhebour@yahoo.fr
AMETOVENA K.E. Ezechiel	LARDYMES – Univ. de Lomé, Togo + Univ. Sorbonne Paris Nord	ezechielametovena18@gmail.com
ANDRY Morgane	Doctorante sciences du langage et ATER sciences de l'information et de la communication au sein, LCF LSH-EA7390. Univ. La Réunion	morgane.andry@univ-reunion.fr
ARAFAT Mamoudou	Université de Maroua (Cameroun), Département des Sciences Historiques, Archéologiques et du Patrimoine	mamoudou171@gmail.com
BARA Hawa	Doctorante géographie, ESO Univ. Angers	hawa.bara@etud.univ-angers.fr
BAZIZ Nassima	Maîtresse de conférences, Univ. Sétif 1 (Algérie). Chercheure-associée LAE	nassimabaziz@gmail.com
BEL FEKIH BOUSSEMA Safa	Assistante ISA-CM, Univ Sousse (Tunisie) Ingénieure paysage, Docteure en Agronomie et Environnement	belfekihisafa@gmail.com
BENAIDJA Idir	Architecte-urbaniste doctorant Univ. Setif (Algérie)	idir.benaidja1@gmail.com
BENHSAIN Wafaa	Doctorante géographie LERMA, Univ. Marrakech (Maroc)	wafaabehsain@gmail.com
BENNOUR AZOOZ Myriam	Maître assistante en architecture, Univ. Gafsa (Tunisie)	myriambennour@gmail.com
BENSAÏD Sahraoui	Enseignant chercheur écologie, USTHB Alger (Algérie)	sahraouibensaid@yahoo.fr
CHERKAOUI Hakim	Doctorant, Laboratoire LIEU, Aix Marseille Université (France)	hakimcherkaoui12@gmail.com
BOUJROUF Saïd	Professeur géographie, LERMA, Université de Marrakech (Maroc)	boujrouf@yahoo.fr
Diedhiou Secou Omr	Nantes université (France) / Université de Ziguinchor (Sénégal)	Secouomar.Diedhiou@univ-nantes.fr
DIOUF Moktar	Docteur en Géographie, UR 7338 Pléiade, Université Paris 13 - Sorbonne Paris Nord	dioufmoktar@rocketmail.com
DUCOS Jean-Pierre	Géographe, Directeur CAUE 49	jp.ducos@caue49.com
EL HANNANI Mustapha	Maître de conférences géographie, ESO Univ. Angers (France)	mustapha.elhannani@univ-angers.fr
FOURNET-GUERIN Catherine	Professeur des Universités en géographie, Sorbonne Université, Unité recherche Médiations, Sciences des lieux, sciences des liens	catherine.fournet-guerin@sorbonne-universite.fr
GOURFI Abdelali	Docteur en géosciences, environnement, SIG - Chercheur labo. Géorressources, Géoenvironnement et Civil Engineering (L3G), FST, et Chercheur associé LERMA, Univ. Marrakech (Maroc)	gourfia@gmail.com

KHEBOUR- ALLOUCHE Faiza	Maîtresse de conférences en géographie et aménagement, HDR, ISA CM Univ. Sousse (Tunisie)	allouchekhebour@yahoo.fr
MAGHMOULI Hanane	Architecte - Doctorante patrimoine architectural, paysager et urbain, université d'Alger 01	maghmouli.hanane@gmail.com
MANJRA Houda	Architecte, Membre de l'association Casamémoire (Maroc)	houda.manjra@gmail.com
SOMA Assonsi	Maître-Assistant géographie Univ. Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou (Burkina Faso)	somaas78@yahoo.fr
SALHI Salima	Doctorante géographie - ESO, Univ. Angers / LERMA, Univ. Marrakech (Maroc)	salsa@etud.univ-angers.fr
SLIMANI Salima	Professeur écologie, USTHB Alger (Algérie)	slimani_h@yahoo.fr
TAÏBI Aude Nuscia	Maîtresse de conférences HDR Géographie, ESO, Univ. Angers	nucia.taibi@univ-angers.fr
ZAAFRANE ZHIOUA Imène	Enseignante chercheuse Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, Labo Villes durables et environnement construit. Univ. Carthage, Tunisie.	imenezhioua@hotmail.fr

Résumés

Trois rôles du végétal dans la conformation d'un paysage urbain colonial et postcolonial au bassin Caraïbe.

Harold Dede-Acosta

Doctorant en géographie et aménagement, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Laboratoire « Architecture, Milieu, Paysage », Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-La Villette

Mots-clés : Ville Caraïbe, Villes-ports, végétal, histoire urbaine, géographie des ports, réseaux

harolddede@outlook.com

Cette communication cherche à examiner comment la réticularité de l'espace caribéen, facilitée par ses villes-ports, a joué un rôle primordial dans la circulation du végétal au sein des colonies, indépendamment des affiliations politiques, et cherche à mettre en évidence comment ces échanges du végétal ont fortement façonné l'environnement des sociétés caribéennes et ses paysages urbains coloniaux et post-coloniaux. Conçue plutôt comme une « vue panoramique » que comme une étude de cas approfondie, cette intervention vise à naviguer dans la géohistoire et le temps long de la Caraïbe en proposant trois rôles ponctuels du végétal urbain sur le façonnement des sociétés coloniales et postcoloniales caribéennes et ses espaces habités. Chaque rôle ou accroche est exposé à travers d'un espace urbain particulier, diffusé à travers le réseau urbano-portuaire interconnecté de la Caraïbe :

1. Le rôle utilitaire du végétal sur la formation des sociétés caribéennes et de leurs villes.

Cette première partie cherche à explorer comment le rôle utilitaire du végétal s'est orienté vers une « protoglobalisation », d'abord à travers le flux transatlantique de plantes et de graines engagé par l'empire espagnol en direction « Amérique-Europe », puis le flux transcolonial à l'échelle mondiale « Asie-Europe-Amérique » établie par les empires français et britannique. Mais au-delà du commerce et des affaires, l'introduction d'espèces dans la région a été mobilisée pour parvenir à une occupation durable des colonies, processus que modifiât drastiquement le paysage endémique de la région, exacerbant la condition coloniale des villes caribéennes et créant un paysage urbain *ex novo*.

Ce rôle sera exploré principalement à travers les jardins botaniques coloniaux de la Caraïbe : Saint-Vincent (Kingstown, 1765), Jamaïque (Kingston, 1775), Saint Domingue (Port-au-Prince, 1779 ?), Cuba (La Havane, 1815).

2. Le rôle représentatif du végétal dans la société coloniale caribéenne à travers ses usages et pratiques sur le paysage urbain :

La verdure dans la Caraïbe ne se limite pourtant pas à un simple rôle utilitaire. Depuis l'arrivée des Espagnols dans les îles des Caraïbes, l'histoire naturelle de la région est profondément enracinée et étroitement liée à l'histoire des « Indes » espagnoles. La preuve en est l'une des premières publications sur l'histoire des débuts de la conquête espagnole, intitulée *Historia Natural y Moral de las Indias*. De nombreux chercheurs insistent sur la façon dont l'utilisation du végétal est profondément enracinée et associée à la création de lieux et au modelage des aspirations et de la cosmovision d'une société. Cette deuxième partie explorera le rôle représentatif du végétal, notamment à travers une intervention ponctuelle sur les espaces publics de la ville coloniale. La ville de La Havane avec son *Alameda de Paula* (1777), première sur l'Empire espagnol, et ses reproductions ailleurs, serviront à illustrer et développer ce second rôle.

3. Le rôle esthétique du végétal dans la ville caribéenne à la fin de la période coloniale et au début de la période postcoloniale :

Si la ville caribéenne est profondément coloniale, elle est aussi fortement marquée par la lutte contre cette condition de dépendance à une puissance étrangère. Deux grandes mutations historiques sont essentielles à cette troisième partie : la première est la fin du mercantilisme et l'instauration du libre-échange, qui ont rendu obsolètes les infrastructures défensives et favorisé l'échange transcolonial et l'adaptation des anciennes structures militaires aux nouveaux services exigés par la société libérale. La deuxième mutation s'agit des phénomènes liés aux processus d'émancipation et à la poursuite d'une nouvelle identité auxquelles les nouveaux États-nations se sont engagés à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Pour explorer comment ce troisième rôle s'est étendu à travers les villes des Caraïbes, nous commencerons à Cuba avec l'expansion urbaine de "El Vedado" à La Havane et de "Vista Alegre" à Santiago de Cuba, les transformations d'anciens espaces militaires en jardins au Fort-de-France en Martinique et se conclura par des pratiques paysagères urbaines du début du XXe siècle comme la « Ciudad Bella » à La Havane dirigée par Jean Claude Nicolas Forestier, ou la quête d'un « urbanisme tropical » développé par le paysagiste américain Ray Floyd Weirick pour le quartier « El Prado » à Barranquilla (Colombie).

Évolution de la place et des fonctions du végétal dans trois villes sénégalaises issues de la colonisation : Dakar, Ziguinchor et Tambacounda

Moctar Diouf

Docteur en géographie, UR 7338 Pléiade, Université Sorbonne Paris Nord

Frédéric Alexandre

Professeur de géographie, UR 7338 Pléiade, Université Sorbonne Paris Nord

La proposition¹ sera consacrée à l'évolution de la place et des fonctions de la végétation dans trois des principales agglomérations urbaines du Sénégal : Dakar qui en est la capitale mais qui est aussi une des principales métropoles africaines et deux capitales administratives régionales Ziguinchor, en Casamance et Tambacounda, dans le Sénégal oriental. A partir du noyau urbain développé à l'époque de la colonisation, ces trois agglomérations ont connu – à des degrés divers qui justifie leur présentation comparée - une urbanisation spectaculaire depuis l'indépendance. Après avoir rappelé l'évolution de la place du végétal dans ces trois agglomérations (cartographiée par télédétection multi-dates : 1973, 1990/1992 et 2017), son recul face aux surfaces bâties ou artificialisées, mais aussi sa dissémination dans l'espace urbain en fonction des pratiques et des usages des citadins, on s'appesantira sur les permanences ou les changements dans les fonctions attendues du végétal. Quelques quartiers socialement contrastés ont été étudiés dans les trois agglomérations : d'une part, des quartiers résidentiels aisés, généralement hérités des quartiers européens de la période coloniale, dans lesquels la végétation a gardé une fonction avant tout ornementale et des quartiers populaires qui résultent de la croissance urbaine nourrie par l'exode rural, notamment pendant la grande crise climatique des décennies 1970-1990, où les usages domestiques du végétal sont plus nombreux pour répondre aux besoins alimentaires, énergétiques (charbon de bois et bois mort pour le chauffage) et médicaux qui se maintiennent, voire se développent dans les populations néo-urbaines, tandis que les enclaves d'agriculture urbaine ont, elles, du mal à résister à la spéculation foncière, en particulier à Dakar. A côté de ces deux tendances contrastées spatialement et socialement et face aux changements socio-environnementaux, les politiques publiques d'aménagement cherchent à ajouter à la végétation une fonction plus écologique (biodiversité, atténuation de l'îlot de chaleur urbain). De ce point de vue, on montrera à travers des cartes de température faites à partir du NDVI, le rôle positif de la présence de la végétation dans l'atténuation de la température, évitant la constitution d'un îlot de chaleur dans ce contexte sahélien ou soudanien.

Mots clés : Végétation urbaine ; Villes sénégalaises ; Pratiques et usages de la végétation ; Changements socio-environnementaux ; Aménagement environnemental.

¹ Qui présentera une partie des résultats de la thèse de doctorat en géographie de Moctar Diouf soutenue le 6 juillet 2022 : *La végétation dans les villes sénégalaises au regard des changements socio-environnementaux : le cas des agglomérations de Dakar, Touba, Ziguinchor et Tambacounda*, sous la direction de Frédéric Alexandre

Evolution spatio-temporelle du végétal au Maghreb, cas des villes de Marrakech, Alger et Sousse

Abdelali GOURFI¹, Salima SALHI^{2,3}, Aude Nuscia TAÏBI², Mustapha EL HANNANI², Said BOUJROUF³

1-Laboratoire de Géoressources, Géoenvironnement et Génie Civil (L3G), Faculté des Sciences et Techniques, Université Cadi Ayyad, Marrakech 40000, Maroc

2-ESO, UMR CNRS 6590, 5 bis Bd. Lavoisier, Université d'Angers, 49045 Angers, France.

3-Laboratoire des Etudes sur les Ressources, Mobilité et Attractivité (LERMA), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech 40030, Maroc.

Le végétal en ville est un élément clé d'un écosystème et, à ce titre, il participe à la régulation de divers cycles biogéochimiques, influence l'équilibre énergétique à la surface de la terre et dans la couche limite de l'atmosphère, atténuant souvent les extrêmes du climat local, libère de l'oxygène et séquestre le carbone, fournit un habitat et de la nourriture à la faune. Il offre aussi des produits et des services socio-économiques directs aux humains, et offre des expériences spirituelles et culturelles à certaines personnes.

Dans les pays ayant connu la colonisation française, la végétation urbaine a subi un grand changement en termes de formes d'occupation et des espèces implantées. Si les implantations coloniales ont été principalement conditionnées par la situation d'avant la colonisation et par le projet du colonisateur, par la suite, la situation a beaucoup évolué durant la période postcoloniale. Les processus écologiques urbains deviennent plus complexes qu'avant surtout du côté socio-spatial, économique et écologique. Les expériences postcoloniales entre pays, même si elles se réfèrent au même modèle colonial et à la même aire culturelle amazigho-arabo-islamique, produisent toutefois des spécificités. Dans cette étude, nous confrontons les cas de trois villes coloniales ; Marrakech (Maroc), Alger (Algérie), Sousse (Tunisie).

La méthodologie adoptée est basée sur la cartographie de l'évolution spatio-temporelle (1985-2020) de la végétation dans les trois villes en utilisant des techniques de cartographie avancées ainsi que des données d'images satellites, puis en comparant l'évolution par rapport aux différents quartiers composant ces villes. L'objectif est de comprendre cette évolution spatiale en tenant compte des variations climatiques ainsi que de la polyvalence urbaine de chaque pays.

Les résultats indiquent qu'après la période de colonisation, la végétation urbaine a subi de grands changements et de grandes variations dans les trois villes étudiées, principalement en fonction des quartiers et de leurs propriétés, en fonction de la confiance des décideurs et des gouvernants, et dans une moindre mesure en raison des changements climatiques.

Mots clés : Maghreb, Cartographie, végétal en ville, polyptique urbain, ville coloniale

Antananarivo, ville verte ? Présence, origines et représentations divergentes de la végétation urbaine dans une métropole d'un pays du Sud »

Catherine Fournet-Guérin

professeur de Géographie. Unité de recherche Médiations, sciences des lieux, sciences des liens

UFR de géographie et aménagement, Sorbonne Université, 191 rue St Jacques, 75005 Paris

cfournetguerin@orange.fr

A Antananarivo, capitale tropicale d'altitude de Madagascar depuis le XVII^e siècle, confirmée dans ce statut sous la domination coloniale (1896-1960), le végétal occupe une place visuellement très importante, que ce soit en termes de grands panoramas paysagers ou à la micro-échelle de la parcelle d'habitation. Le terme de « ville verte » est souvent mis en avant par les dirigeants, aussi bien dans la promotion de la ville au niveau international (projet de classement de la vieille ville à l'Unesco) que dans les divers projets d'aménagement urbain, discours renforcés par la mise en avant du développement durable dans les cénacles urbanistiques municipaux internationaux. Il est par ailleurs attesté que la densité urbaine est relativement faible par rapport à d'autres villes du Sud, ce qui permet à la végétation de conserver des espaces pour maintenir sa présence intra-urbaine.

La communication établira tout d'abord un état des lieux de la présence de cette végétation en ville (arbres, pelouses, parcs municipaux, fleurs...) à tous les niveaux de l'échelle spatiale, de l'agglomération au jardin, et à la courette du bidonville. On s'intéressera aux essences, à leur répartition et à leur fonction (esthétique ou nourricière par exemple). On montrera la fonction ostentatoire de la végétation d'origine coloniale, à la géographie très spécifique en centre-ville, à but de mise en valeur paysagère liée à la propagande coloniale, Tananarive étant promue en tant que « perle de l'océan Indien ». L'organisation spatiale et la fréquentation du parc zoologique d'origine coloniale sera évoquée. En contre-point, le végétal à Antananarivo, c'est aussi un végétal dans les quartiers populaires, y compris ceux précaires, caractérisé par une fonction nourricière (plants de taro, bananiers...) mais aussi fréquemment d'ornementation sans visée utilitariste. Cette dichotomie entre le végétal d'ostentation et le végétal populaire, établie à l'époque coloniale, perdure de manière très nette de nos jours dans l'espace urbain, en recoupant partiellement, mais pas toujours, la césure espace public/espace privé.

La communication abordera également le processus diachronique d'évolution de cette présence du végétal en ville, marqué par un recul dans l'espace public et par une dégradation de l'état de la végétation (coupes sauvages d'arbres pour le bois de chauffe par exemple). Il s'agira de voir dans quelle mesure la fonction ostentatoire du végétal a été maintenue après l'indépendance, en parallèle avec un recul prononcé de cette végétation dues aux conditions économiques difficiles. A contrario, les citoyens, toujours plus nombreux, expriment un besoin de végétation dans une pratique récréative, et fréquentent en masse les rares espaces verts publics dont l'accès est souvent limité par diverses modalités (entrée payante ou grilles fermées).

Enfin, la question de la politique municipale envers le végétal sera abordée, dans un contexte d'un budget très faible au sein duquel la gestion des espaces verts est très secondaire. Cela se traduit par une délégation d'espaces publics végétalisés à des entreprises privées riveraines. Dans le même temps, la municipalité et d'autres acteurs institutionnels tentent de promouvoir l'image d'une ville verte, au sens propre comme au sens figuré de ville écologique. Même si le paysage urbain dément formellement le fondement de ces efforts, il n'en demeure pas moins que la patiente construction de cette image permet aux instances municipales de capter des financements internationaux émanant de bailleurs de fonds.

mot-clefs : Antananarivo ; végétation ; colonial ; politique urbanistique ; représentations ; géographie sociale du végétal

Le Parc Charles Nicolle de Sousse : naissance, évolution et « résistance » d'un monument naturel (1919-2022) !

Adel Ben Youssef

Université de Sousse, Tunisie

Après la création du premier parc municipal au nord de la ville Tunis, Le Parc du Belvédère (situé sur une colline d'olivieraie de 110 hectares), conçu par le jardinier en chef de la ville de Paris, le paysagiste Joseph De Laforcade et approuvé par le conseil municipal de la ville de Tunis en 1892, au sortir de la Grande Guerre, les autorités françaises, ont décidé de créer un deuxième parc en Tunisie. En 1919, ce fut le tour au Parc Boujaâffar de Sousse, installé en face du célèbre Marabout, Sidi Boujaâffar (illustre savant et ascète décédé le 2 octobre 1934 et enterré au lieu abritant actuellement son mausolée au pied de la petite colline en face de la plage de la ville portant son nom), baptisé en 1928 Le Parc Charles Nicolle en hommage au grand médecin et chercheur à l'Institut Pasteur de Tunis, qui a décroché la même année le prix Nobel de médecine.

Au fil des années, la population locale offrait des terrains environnants gérés par la Fondation des Habous de Sousse), le verger fut la dernière propriété privée verte sise au cœur de la ville européenne de Sousse où on y trouvait principalement des oliviers, des figuiers, des mûriers, des platanes, des caroubiers (*Ceratonia siliqua*) et des palmiers non productifs, et également de nombreux points d'eau sous forme de puits et réservoirs.

Ces terrains qui formaient déjà un espace public vert de 7.7 hectares au bénéfice du voisinage, furent cédés à la municipalité de Sousse en l'échange d'une rente au bénéfice de la fondation des Habous de Sousse.

Bien qu'aucun architecte n'ait été clairement identifié, les documents trouvés aux archives de la municipalité de Sousse, laissent penser que le jardin fut conçu par les fonctionnaires de la Direction Régionale des Travaux Publics de l'époque, formés à l'École Spéciale des Travaux Publics (créée en 1891 et baptisée par la suite « L'École d'Eyrolles », en reconnaissance à son directeur fondateur, Léon Eyrolles 1861-1945).

Un plan partiel du parc découvert aux archives nationales, dont la datation est située entre 1932 et 1941 confirme le style «mixte » du parc, mêlant une composition paysagère (à l'anglaise) développée de part et d'autre d'un axe perspectif et symétrique d'inspiration classique « à la française ».

La composition de ce parc est en parfaite cohérence avec son orientation Nord- Sud conçue dès sa création. L'allée centrale, est en effet conçue comme lieu de passage et de représentation tandis que les multiples allées secondaires aux tracés courbes se prêtent en revanche à la déambulation. La plantation systématique des îlots et la luxuriance de la végétation que révèlent les cartes postales anciennes sont également notables où les français ont introduit à côté des arbres déjà existants, des dizaines de nouvelles espèces ligneuses, ornementales, fruitières et forestières exogènes : *Eucalyptus* de majestueux, *Ficus nitida* *Ficus rubiginosa* d'Australie, Palmier de Washington, *Jacaranda mimosifolia*, *Schinus terebenthifolius* d'Amérique du Sud, *Pittosporum*, *Tobira* et *Ligustrum* d'Asie... etc. Les interventions ultérieures d'une grande diversité dans le cadre de reconstruction de Sousse à partir de 1945 : dallage, carrelage, brique en béton, moellon de calcaire, allées sablées, allées dallées et carrelées grande diversité ont fait du Parc la destination de toute la population de la ville, aussi bien tunisienne, qu'euro-péenne durant toute l'année !

La statue de style Art déco siégeant au cœur du bassin central, a été produite par un sculpteur français nommé Charles Raphael Peyre (1872-1949). Acheminée en Tunisie depuis la France par bateau, elle est installée en 1933. Elle met en scène deux jeunes filles représentant les enfants du mécène Soussien (de confession juive), Ichoua Ghouilla Hourri, qui perdit l'une de ces filles lors d'une noyade sur la plage voisine. Les responsables de la fondation des Habous de Boujaâffar en ont autorisé l'installation en gage de remerciement au mécène qui les a aidés à acquérir une partie des terrains sur lesquels le jardin fut aménagé.

Après l'indépendance de la Tunisie en 1956 et suite à l'abolition des Habous, le Parc devient une propriété de la municipalité de la ville et continue à être le seul lieu de distraction et de loisirs dans la

ville. Vers la fin des années 1970, il devient un zoo. Sur proposition de l'Association des Amis des Oiseaux (Section de Sousse), il a été transformé au début des années 1990, en un parc ornithologique, devenu très couteux pour la caisse de la mairie.

Cette nouvelle fonction a vraisemblablement renforcé l'animation du lieu, elle conduit à faire régresser la dimension végétale du jardin au profit d'un élargissement des allées, mais également à travers l'installation des nombreuses cages sur les îlots initialement plantés. Des cages d'animaux, des cages à oiseaux en fer forgées, des cafés et restaurants furent également installés. En 2007 le Conseil municipal a décidé la fermeture totale du Parc.

Suite aux demandes incessantes de la société civile, un programme de Développement Urbain Intégré (PDUI) de la ville de Sousse a été mené. Et dans le cadre d'une coopération bilatérale entre la République tunisienne et la Confédération suisse et le programme « Sousse 2030 », dont les principales finalités visent à : améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, faire bénéficier la population de l'agglomération de Sousse de meilleures conditions économiques, environnementales et sociales, permettre à la municipalité de Sousse de développer des bonnes pratiques..., 07 millions de dinars tunisiens ont été réservés à la restauration du Parc Boujaâffar.

Le 31 mars juin 2022 en présence de M. Josef Renggli, Ambassadeur de Suisse en Tunisie, de Dr. Med Ikbel Khaled, Maire de Sousse, de Mme Sarra Karoui, Vice-maire de Sousse et Présidente du PDUI, de Mme Samia Loussaief, Directrice Générale des programmes communaux au Ministère de l'Intérieur, de responsables institutionnels, des élus locaux, de la société civile locale et de l'équipe d'experts engagé dans la mise en œuvre de ce programme. Ainsi, ce monument centenaire hérité de l'ère coloniale a pu renaître de ses cendres en vue d'assurer sa pérennité et rester un endroit calme, aussi bien pour les générations futures de Sousse, que pour les touristes en visite à « La Perle du Sahel » !

L'arbre dans une cité coloniale sahélienne : l'exemple du Diamaré dans l'Extrême-Nord Cameroun (à distance)

ARAFAT MAMOUDOU

Université de Maroua, Département des Sciences Historiques, Archéologiques et du Patrimoine, B.P :
644 Maroua

UFD : Sciences de l'Homme et de la Société

Tél : +237 676 95 69 64 / 697 57 52 35 e-mail : mamoudou171@gmail.com

L'arbre a toujours occupé une place importante dans les villes sahéliennes surtout en Afrique subsaharienne. Pour comprendre sa valeur en Afrique subsaharienne, Pélissier (1980:128) dira : « pas plus qu'il n'est simple pourvoyeur de bois, l'arbre n'a pour fonction en Afrique noire, d'être exclusivement l'auxiliaire des cultures. Il est aussi source de produits utiles, voire indispensables à tous les aspects de la vie matérielle, de l'activité artisanale à l'alimentation ». C'est dire donc que l'arbre nous offre des nombreux biens et services. Attribuer aujourd'hui une fonction spécifique à l'arbre c'est réduire son rôle, qui est essentiel à la survie de l'humanité et des tous les êtres vivants en générale. Delahoulière (1999:25) qualifie l'arbre comme le premier abri de nos ancêtres arboricoles et qui est toujours présent dans notre vie et dans notre civilisation. L'arbre est un élément intrinsèque à la survie des êtres vivants.

La politique coloniale de l'arbre dans le Diamaré couvre la période coloniale et s'étend jusqu'à la seconde guerre mondiale (Seignobos et al., 2000). Elle s'est manifestée à travers le temps : de la présence allemande jusqu'à la présence franco-anglaise. Compte tenue de la courte durée de la présence allemande au Cameroun, leur action ne fut pas très importante. C'est à partir de 1916 que l'administration coloniale française encourage la population à cultiver et à conserver les espèces utiles (Seignobos et al., 2000). C'est l'administration coloniale qui fit entrer l'arbre dans la ville. Avant l'arrivée des Européens, l'arbre était généralement rejeté hors de la cité (Seignobos et al., 2000). Seules les espèces utiles étaient tolérées, notamment pour leur intérêt médicinal et alimentaire. La question de la qualité du cadre de vie et de soucis de la protection de l'environnement est devenue ainsi une préoccupation majeure pour l'administration coloniale. Arbre de prestige ou arbre utilitaire, l'autorité administrative s'arroge un droit de préemption sur plusieurs espèces pour son seul usage (Seignobos et al., 2000). Des nombreuses initiatives en vue de vulgariser la politique de protection et de diffusion de l'arbre sont instaurées par l'administration coloniale et locale.

Dans cette présente communication, nous n'allons donc pas éplucher toute la fonction de l'arbre mais plutôt nous appesantir sur les rôles spécifiques que joue l'arbre dans cet environnement. Rappelons que le Diamaré est dans la région de l'Extrême-Nord, l'une des régions les plus chaudes du Cameroun. Le climat est de type soudanien à nuance sèche. Il tombe environ 800 mm d'eau par an entre juillet et octobre durant la saison des pluies. Le reste de l'année, le soleil assèche le paysage. Au plus fort de la saison sèche, les températures oscillent alors autour de 35 °C. L'arbre, par son ombre portée, prend alors une importance vitale (Yengue et al., 2002:155). Dans le Diamaré, l'arbre rime avec le quotidien de cette population : il est pourvoyeur d'ombrage, il contribue à la séquestration et à la fixation du CO₂, il est à la base de l'alimentation et du fait de son alignement, il donne une image splendide (esthétique) de cette cité.

Mots clés : Arbre-Villes sahéliennes-Afrique subsaharienne-politique coloniale-Diamaré

Le déficit en arbre d’alignement et espace vert dans les espaces publics et privés et ses impacts socio-économiques d’une ville coloniale. Exemple de la ville de Lomé- Togo

K.E.E. AMETOVENA ; ezechielmetovena18@gmail.com

B. TOULOUSE ; benoit.toulouse.geomatique@gmail.com

LARDYMES Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés –
Université de Lomé.

PLEIADE (EA7338) – Université Sorbonne Paris Nord

Cette communication s’intéresse au processus de construction des paysages végétaux dans la ville coloniale de Lomé. Au Togo, six citadins sur dix vivent dans l’agglomération urbaine de Lomé, ce qui représente le quart de la population totale nationale (RGPH, 2010). Le développement rapide que connaît les villes ouest-africaines suscite des inquiétudes relatives à leur gestion durable, et à la préservation de services éco-systémiques de qualités (B. Polorigni et al. 2014). Elle suscite également des inquiétudes relatives aux effets potentiels sur la conservation de la biodiversité et de la qualité du cadre de vie (C. Dye, 2008 cité par B.Polorigni et al, 2014). La thématique abordée dans cette communication concerne le déficit en arbres d’alignement et en espaces verts dans les lieux publics et privés et ses impacts socio-économiques. Dans un premier temps on se propose de présenter un état des lieux des espaces verts et un recensement exhaustif des arbres d’alignement basé sur l’analyse d’imageries satellitaires et aériennes dans la commune Golfe 4 (15km²). Ces résultats quantitatifs ont été complété de données qualitatives (espèce, taille, nom vernaculaire...) récoltées sur le terrain à partir de techniques modernes de récoltes de données (tablette, logiciel kobocollect, photos). Ces travaux d’analyse d’images et d’enquête de terrain ont permis d’élaborer une base de données spatialisée originale et pionnière pour la ville de Lomé. A partir de photographies anciennes datant de l’époque coloniale allemande et ou française des études diachroniques ont pu être réalisées sur un pas de temps de plus d’un siècle. L’analyse de la base de données ainsi constituée a permis de cartographier finement les végétaux urbains et leur dynamique spatiale.

Les premiers résultats cartographiques montrent une construction des paysages végétaux conforme aux fonctions et services éco-sytémiques classique d’une ville coloniale. En effet on retrouve la majorité des grands arbres dans le quartier administratif autour du Palais du gouverneur et un déficit important dans les quartiers les plus pauvres. Néanmoins cette dichotomie paraît moins évidente dans quelques quartiers anciens et populaires qui disposent d’une couverture végétale importante. En effet il n’est pas rare de trouver de grands arbres dans les anciennes concessions (*manguifera indica*, *bougainvillea spectabilis* ou *cocos nucifera*). Même si les activités économiques et le développement du bâti ont impacté négativement la végétation urbaine, la zone d’étude regorge de nombreuses potentialités physiques propices aux aménagements verts. Les conditions orographiques, édaphiques, pluviométriques et thermiques sont optimales pour la réussite d’opération de re-végétalisation. Ces actions publiques ou privées créent des espaces végétalisés multifonctionnels publics non sauvages, engazonnés, arborés, aménagés et entretenus essentiellement pour l’ombrage, les loisirs ou le décor.

Cette étude montre qu’il y a un déficit d’espace vert dans la ville de Lomé avec une estimation de 0,08 m² par habitant contrairement à la norme de l’OMS qui en préconise 10 en milieu urbain. Néanmoins l’aménagement des espaces vides suggérées par les acteurs locaux semble être une des solutions pour créer des espaces végétalisés multifonctionnels.

Bibliographie :

POLORIGNI Botolisam, 2012, Les espaces verts dans les villes africaines, diagnostic et perspectives: cas de la ville de Lomé, Université de Lomé, Lomé, Togo, p.61

RGPH, 2010 : Recensement Général de la Population et de l’Habitat, 2010, République du Togo

Mots-clés : télédétection, perception, planification urbaine, enquête de terrain.

Formes et fonctions du végétal dans les paysages agricoles de la colonisation française en Algérie

Idir BENAIDJA

Architecte-urbaniste/doctorant en Architecture, patrimoine et projet urbain

Université Sétif 1,

idir.benaidja1@gmail.com

Le végétal fut un élément essentiel et caractéristique de l'aménagement de la ville et de la campagne pour les acteurs de la colonisation française en Algérie (administration coloniale, élites, colons). Les principes d'aménagement et les essences choisies bien que largement partagés sont employés sous diverses formes dans les territoires colonisés (parcs et jardins publics, allées et arbres d'alignement, haies et arbres de délimitation, jardin privé) pour accompagner le bâti et former les paysages proches et lointains des trois établissements humains à savoir les fermes, les villages et les villes. Parce que nous estimons que la compréhension de ce végétal est nécessaire et préalable à l'intervention (politiques urbaine, patrimoniale, agricole, touristiques et d'aménagement du territoire), nous proposons de revenir sur les origines culturelles, physiques et agricoles à même d'expliquer les formes et fonctions du végétal impliqué dans l'aménagement des fermes et la formation des paysages de la campagne algérienne colonisée.

En se basant sur le terrain, la recherche documentaire et iconographique et faisant recours à une approche multiscalaire nous traitons dans cette communication, en procédons par « aspectualisation », les éléments suivants :

- Le choix des terres à coloniser ;
- La mise en valeur des terres par l'agriculture ;
- Les instruments spatiaux de la colonisation la ville, village et ferme ;
- le parcellaire agricole ;
- Les structures paysagères basées sur l'arbre (parcellaire agricole, espace immédiat des fermes, parc privé, allées, plantation de route) ;
- Esquisse d'une typologie de paysages agricoles de la colonisation.

Mots clés : paysage agricole, colonisation, Algérie, ferme, aménagement

Le végétal comme élément de composition au sein des établissements sanitaires coloniaux. Cas de l'hôpital du Dey à Alger

MAGHMOULI Hanane

Doctorante option patrimoine architectural, urbain et paysager à l'université d'Alger 01, département d'architecture.

Enseignante à l'université d'Alger 1, département d'architecture

h.maghmouli@univ-alger.dz maghmouli.hanane@gmail.com Tel : +213 668 266 998

Dr MANSOURI Lamia

Enseignante à l'université d'Alger 1, département d'architecture

lamianagati@yahoo.fr Tel : +213 560 594 114

Durant la période ottomane, entre 1791 et 1798 le Dey Hassan construit une villégiature (fig 01) sur onze hectares situés en extramuros de la Casbah d'Alger dans le fahs de Bab el oued. Elle fut composée d'écuries, de deux pavillons entourés de vastes jardins denses en végétation. Elle fut embellie par les Deys qui se succédèrent jusqu'en 1830.

Dès la colonisation, cette villégiature fut très vite investie par l'armée française. Les vastes jardins qui l'entourent seront appropriés pour être l'assise de la première institution hospitalière en Algérie qu'est l'hôpital du Dey. Effectivement, les militaires charmés par la beauté des lieux conserveront les jardins. Ils verront ainsi leurs évolutions en parallèle à l'émergence de l'hôpital pour passer d'une composition naturelle vers une autre plus géométrique. Toutefois, les militaires feront le choix de préserver des éléments de rappels de la période ottomane à savoir : l'un des pavillons et son jardin non régulier.

Le végétal, fut un élément nodal dans le choix d'implantation des bâtiments de l'hôpital et de sa composition. Il joua le rôle de mise en valeur de l'architecture au sein de l'établissement.

L'hôpital du Dey en Algérie se démarque du reste de ces établissements grâce à la densité de ses jardins (fig 02). Le type de végétation varie sur chaque séquence des parcours de l'établissement lui donnant un cachet particulier (fig 02). En effet, l'un des visiteurs écrira à son égard « *Cela paraît, Cela comme je l'ai écrit à quelqu'un, plutôt un paradis terrestre qu'un asile de souffrance.* » Du 12/04/1907 (carte écrite).

Notre contribution a pour objectif de donner un aperçu de cette compagne du Dey durant l'époque ottomane, de retracer l'évolution de ses espaces verts lors de la période coloniale. Aussi nous mettrons en avant quelques exemples de séquences où le végétal contribuera à mettre en valeur l'architecture et/ou un cadre de vue intéressant au sein de l'hôpital.

Mots clés : végétal, villégiature du Dey, jardins, hôpital du Dey.

During the Ottoman period, between 1791 and 1798 the Dey Hassan built a holiday resort (fig 01) on eleven hectares located in extramuros of the Kasbah of Algiers in the fahs of Bab El Oued. It was composed of stables, two pavilions surrounded by vast gardens dense in vegetation. It was embellished by the Deys who succeeded one another until 1830.

As soon as it was colonized, this resort was quickly taken over by the French army. The vast gardens that surround it will be appropriate to be the base of the first hospital institution in Algeria that is the hospital of the Dey. Indeed, the French charmed by the beauty of the place will keep the gardens. They will see their evolution in parallel with the emergence of the hospital to pass from a natural composition to another more geometrical. However, the French will choose to preserve elements of reminders of the Ottoman period, namely one of the pavilions and its non-regular garden.

The vegetation was a nodal element in the choice of implantation of the buildings of the hospital and its composition. It played the role of highlighting the architecture within the establishment.

The Dey Hospital in Algeria stands out from the rest of these establishments thanks to the density of its gardens (fig 02). The type of vegetation varies on each sequence of the courses of the establishment

giving it a particular character (fig 02). Indeed, one of the visitors will write about it "That seems, That as I wrote to somebody, rather a terrestrial paradise than an asylum of suffering". From 12/04/1907 (written card).

Our contribution aims to give an overview of this companion of the Dey during the Ottoman era to trace the evolution of its green spaces during the colonial period. Also we will put forward some examples of sequences or the plant will contribute to highlight the architecture within the hospital.

Key words: plant, resort of the Dey, gardens, hospital of the Dey.



Gravure illustrant les jardins du Dey.

Source : http://pbourgeois.chez.com/vieil_alger/vignettes/ethtml.htm



Figure 1: perspective vers la mer accentuée par une succession de palmiers. Source : auteur.

Les Parcs disparus de Casablanca ?

Houda Manjra

Architecte

Membre de Casamémoire, Association de sauvegarde du patrimoine architectural du XXe siècle à Casablanca

houda.manjra@gmail.com +212 6 70 02 89 70

On entend toutes sortes d'allégations sur la quantité, la qualité et l'efficacité des espaces verts de Casablanca, qu'en est-il vraiment ? Casablanca, Capitale économique du Maroc, souffre en effet aujourd'hui d'un manque inquiétant d'espaces verts. Est-ce faute d'anticipation au moment de la réalisation du plan d'aménagement de la nouvelle ville par Prost au début du siècle dernier? Est-ce en raison d'une mauvaise ou partielle application de celui-ci ? Ou encore, est-ce à cause d'une politique ultérieure (à partir des 1940) se focalisant sur la résorption des besoins croissants en logements et moins sur le souci de création d'espaces de désengorgement des tissus urbains et d'aération de la ville ? Enfin, les aménagements paysagers de Prost ont-ils persisté à nos jours et comment se présentent-ils aujourd'hui ?

Quelle place a été donnée à ces espaces imaginés par Prost et aux espaces verts en général dans les derniers aménagements de Casablanca ?

Développement :

- La place des espaces verts dans le plan d'aménagement de Prost (Parcs, places, squares, alignements, quartiers paysagers...)
- Etat des aménagements au départ de Prost du Maroc en 1922, les parcs et espaces verts restés en suspend
- Les parcs et les alignements du plan d'aménagement de Prost aujourd'hui
- Les nouveaux parcs et les alignements de Casablanca aujourd'hui (Sommairement)

Mots clés : Casablanca, Prost, Parcs, Espaces verts, Plan d'aménagement

La Trame Verte urbaine au service de la ville durable : Cas de la ville de Sousse, Tunisie

Safa Bel Fekih Boussema 1,2, **Marianne Cohen**3, **Faiza Khebour Allouche**1,2

1 High institute of Agronomic Science of Chott Mariem, Department of Engineering and Landscape Planning, Sousse University, B.P 47.4042 Chott Meriem Sousse-Tunisia.

2 National Agronomic Institute of Tunis, Lr GREEN TEAM (LR17AGR01), Carthage University, B.P 43, Avenue Charles Nicolle 1082 Tunis Mahrajène-Tunisia.

3 UMR Médiations, Sorbonne University, Paris-France.

Corresponding author: belfekihsa@gmail.com

Aujourd'hui, la promotion du paysage se fait essentiellement avec un discours du « vert » pour prôner celui de la ville dite « durable » et, notamment une ville plus écologique développée avec son environnement naturel. Les politiques d'aménagement qui soutiennent la ville « durable » optent vers une « ville-nature » où les espaces naturels s'installent aux cœurs des villes et l'alimentent. Toutefois, la trame verte urbaine se présente comme un réseau structurant qui tend à préserver la biodiversité en milieu urbain ; étant donné qu'une éventuelle perte de cette dernière aura comme conséquence la diminution de la capacité des écosystèmes à réaliser leurs fonctions écologiques utiles à l'homme : les services écosystémiques. Il s'agit donc, d'une nouvelle lecture de la nature ; qui vise en outre à i) organiser le rapport « ville-nature », ii) mettre en réseau les espaces de nature, iii) développer des zones de loisir, et iiiii) revaloriser l'urbain en limitant son étalement. La mise en place de la trame verte urbaine a pour objectif la viabilité écologique du pays et fonde durablement son organisation économique. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce travail de recherche où une mise en place d'un réseau vert intégrant tous les espaces naturels et semi-naturels de la ville de Sousse, nord-est de la Tunisie à l'échelle locale va être proposée. La méthodologie utilisée repose sur l'identification des cœurs d'habitat en milieu urbain et révèle des zones de connexions potentielles. Comme résultat, la trame verte urbaine est établie et elle représente une réflexion pour la mise en œuvre d'un développement urbain durable à travers l'élaboration d'un outil d'aide à la planification de la biodiversité urbaine et des continuités écologiques aux villes maghrébines.

Mots clefs : Trame Verte, biodiversité urbaine, ville durable, planification, Sousse

Tunis, le système de parcs et jardins dans la ville coloniale : formes patrimoniales, représentations et usages contemporains

Imène Zaâfrane Zhioua

Enseignante chercheuse à l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, Laboratoire Villes durables et environnement construit. Université de Carthage, Tunisie.

Courriel : imenezhioua@hotmail.fr

Analyser la présence du végétal dans les villes coloniales c'est décrire ses formes et ses fonctions aux différentes échelles spatiales et périodes de son histoire. C'est aussi rendre compte des usages et des représentations que les habitants s'en font ainsi que de l'adéquation des politiques d'aménagement des espaces de nature à leurs attentes.

La clef de lecture du palimpseste urbain tunisois issu du protectorat français (1881), de ses dispositifs végétalisés, de leur mise en politique, de leurs fonctions anciennes et des services écosystémiques qu'ils rendent aujourd'hui aux citadins emprunte les méandres de la circulation des modèles urbains (Bourdin et Aïdt, 2016). À Tunis, le végétal est un élément d'un modèle colonial hygiéniste qui puise son inspiration dans les travaux de Forestier (1908). Pratiquement absent de l'espace public, le végétal était très peu présent dans la Médina de Tunis. Il se trouvait dans le patio des maisons, au plus près des habitants. Avec l'avènement du protectorat français, la ville subit de profondes mutations. L'urbanisme colonial vise différents objectifs : « politiques, économiques, sanitaires, édilitaires et esthétiques » (Prost, 1935). Après « l'oubli fonctionnaliste », les espaces végétalisés émergent aujourd'hui comme un outil de production de multiples services écosystémiques, pouvant participer à une structuration durable de l'espace urbain. Investissant de multiples significations, les paysages ordinaires, vécus au quotidien par les citadins, les formes végétales agissent sur la qualité de leurs cadres de vie. Dès lors une question est posée : comment renforcer l'armature verte héritée de la ville coloniale ? De quelles manières le végétal pourrait rendre la ville plus résiliente et plus habitable ?

Issu d'une réflexion défendue en thèse de doctorat à l'Université de Genève en mai 2022, notre propos s'attachera dans un premier temps à montrer les étapes de la mise en place du système de parcs et jardins de l'époque coloniale. Le parc du Belvédère est l'exemple le plus accompli de cette démarche. C'est sans doute l'existence d'un certain modèle urbain colonial qui explique que l'on retrouve de très fortes similitudes entre la structure duelle de la ville, son architecture, ses parcs urbains et ses boulevards plantés (Bannani, 2017). Nous présenterons ensuite un état des lieux actualisé de l'armature des parcs et jardins du Grand Tunis et de la place de

« l'héritage vert colonial ». Enfin, seront rendus les résultats d'une enquête auprès des habitants du « Grand Tunis » nous permettant de saisir leurs perceptions de ces espaces, de leurs usages et des services écosystémiques qu'ils leur offrent. En guise de conclusion nous discuterons de l'adéquation des politiques d'aménagement et de gestion actuelles à leurs attentes.

Bibliographie :

Bannani, M. (2017). *Villes-paysages du Maroc, Rabat, Marrakech, Meknès, Fès, Casablanca*. Paris : La Découverte

Bourdin et Aïdt, 2016. *L'urbanisme des modèles. Références, benchmarking et bonnes pratiques*. La Tour-d'Aigue. Editions de l'Aube.

Forestier, J-C.N. (1908). *Grandes villes et systèmes de parcs*. Paris : Hachette.

Mathis, C-F. et Pépy, E-A. (2017). *La ville végétale. Une histoire de la nature en milieu urbain (France, XVIIe-XXIe siècle)*. Paris: Champ Vallon.

Prost, H., Royer, J., Lyautey, M., Du Vivier de Streel. (1935). *L'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux. Communications et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale*. La Charité-sur-Loire : Delayance Editions.

Zaâfrane Zhioua, I. (2022). *Ville, nature et paysage : vers un renouvellement de la planification territoriale dans le Grand Tunis*. Thèse de doctorat en Aménagement et urbanisme, Université de Genève, Suisse.

L'arbre colonial de Tunis entre hier et aujourd'hui . Un chemin vers l'appropriation

Myriam BENNOUR AZOOZ

Docteur en Paysage, Territoire et Patrimoine (ISA-Chott meriem)

Sciences et Architecture du Paysage (AgroParisTech)

Maître Assistante en Architecture (ISAM-Gafsa)

myriambennour@gmail.com

Comme d'autres villes maghrébines, Tunis a vu la naissance d'une ville européenne jouxtant sa médina avec le protectorat français en 1881. S'en est suivi dès 1889, des actions d'introduction et d'acclimatation de nouvelles espèces ligneuses. Celles-là même qui dominent encore aujourd'hui à Tunis. Avec cet usage des arbres comme composante ornementale et pratique du nouvel espace urbain, structuré par les avenues, l'administration coloniale contribuait à juxtaposer à la culture traditionnelle de la médina une nouvelle conception de l'espace public régi par les besoins de la communication rapide, de la visibilité et de l'échange.

La préoccupation principale du nouveau gouvernement étant de s'affirmer sur ce nouveau territoire, de l'imprégner de son identité française, l'accent a été mis sur le style européen de l'espace urbain planté. L'arbre a été mis à profit dans ce sens, en marquant de sa présence permanente les larges voies de communication. Par son utilisation et le choix des espèces, l'arbre a apporté les valeurs coloniales et hygiénistes dans la ville moderne. Il a créé une ressource publique, un bien public qui n'existait pas et dont a fait et fait toujours usage la collectivité urbaine. Ce bien public était exogène et critiquable en tant qu'apport culturel imposé, mais il faisait la part entre la culture urbaine traditionnelle de la médina (sans espace public planté) et la ville européenne conçue par des européens pour des européens.

En effet, la nouvelle ville a été conçue dans l'objectif de correspondre aux attentes des français et non des tunisois. Ainsi exclus de l'espace de cette ville, l'appropriation et l'acceptation de cette nouvelle expression de l'espace public ne pouvaient en être que difficile.

D'un autre côté, c'est un fait que les rues plantées par les colons le sont restées en général aujourd'hui. Cette transmission suppose que la municipalité a volontairement perpétué ces plantations et les a entretenues. De ce fait, elle a été une actrice essentiel de l'enclenchement d'un processus de mise en patrimoine des arbres coloniaux. C'est l'une des hypothèses que nous avançons quant à la patrimonialisation des arbres coloniaux de Tunis. De plus, les résultats d'enquêtes de terrain réalisées pour les besoins d'une thèse de doctorat portant sur la patrimonialisation des arbres urbains de Tunis (M.Bennour, 2014) démontrent un attachement croissant de la population et de la société civile tunisoise à ces plantations d'origine coloniales. Ici aussi, cela laisse supposer un processus de transformation de la mémoire qui ouvre aujourd'hui la porte à une appropriation effective de cet héritage colonial.

Nous nous proposons, lors de cette communication de démontrer comment l'arbre colonial de Tunis, après une longue course à travers le temps et les divers bouleversements qu'a connu la ville, est en phase de devenir patrimoine, aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les habitants. Il mériterait de ce fait que l'on s'y intéresse en vue d'une démarche conservatoire efficace.

Mots clés: arbre urbain, patrimoine, processus, colonisation, Tunis

La végétation en ville à travers le prisme des habitants. Cas de la ville de Sousse

Rania Ajmi 1,2,3, **Aude Nuscia Taïbi** 3, **Faiza Khebour Allouche** 1,2

1 Department of Horticultural Sciences and Landscape, High Institute of Agronomic Science of Chott Mariem (ISA-CM), Sousse University, B.P 47.4042 Chott Meriem Sousse-Tunisia

2 Lr GREEN TEAM (LR17AGR01), National Agronomic Institute of Tunis, Carthage University, B.P 43, Avenue Charles Nicolle 1082 Tunis Mahrajène-Tunisia

3 ESO UMR 6590, SFR CONFLUENCES, Faculty of Literature, Languages and Social Sciences, University of Angers, CNRS, France

The corresponding author: Rania Ajmi

ajmi.rania.ep.ismail@gmail.com

De nos jours, la place de la végétation dans les villes augmente à mesure que la population urbaine mondiale s'accroît. Le végétal est classé comme un des enjeux les plus urgents pour les citoyens qui expriment un besoin de nature. Cette demande sociale, notamment dans les villes « des pays du sud » découle des bienfaits matériels et immatériels que la végétation apporte aux usagers. Dans notre étude, nous interrogeons plus particulièrement la perception du végétal aménagé à Sousse (état, entretien, services, etc.) ainsi que ses pratiques. On veut identifier le type d'espaces verts que les citoyens préfèrent, et les éléments qui favorisent l'attrait ou le refus d'un espace vert. Une étude quantitative par questionnaire a été menée avec 250 personnes enquêtées en face-à-face parmi des habitants de la ville de Sousse. Les résultats montrent que les habitants associent la végétation au bien-être et à la vie en général en premier lieu (51%), à la flore en deuxième lieu (20%) et à la beauté, la propreté et les bonnes odeurs en troisième lieu (10%). La plupart des citoyens affirment que Sousse n'est pas une ville verte (67%), en indiquant avant tout i) le manque d'espaces verts et d'arbres en termes de superficie (30%), ii) la disparition des terres agricoles (22%), iii) et l'absence d'espaces verts surs et propres (14%). 6% des enquêtés, parmi ceux qui ont déclaré que Sousse était une ville verte, affirment cependant que si la végétation est présente, elle n'est pas entretenue. Il ressort des résultats une demande de végétation par les habitants de Sousse mais conditionnée par les éléments suivants ; elle doit être « entretenue » « sécurisée » « proche » « pourvue de gazon », etc. Or l'offre en espaces verts aujourd'hui à Sousse, caractérisée par des analyses paysagères de terrain, ne répond pas à ces attentes. Il est ainsi essentiel de définir sous quelle forme la végétation en ville doit être présente, pour répondre aux besoins ou aux pratiques spécifiques, notamment car à Sousse les espaces verts en grande partie hérités de la période coloniale, y sont inadaptés. La méthodologie adoptée pour identifier les besoins des habitants en termes de végétation peut être reproduite dans les villes du Maghreb et ainsi participer à l'amélioration de la qualité de vie.

MOTS CLES : végétation urbaine, enquête sociologique, perception, demande, bien-être, Sousse

Réappropriation d'un jardin colonial du centre-ville constantinois -Cas de l'ancien parc Valée

Nassima Baziz

Maîtresse de conférences université Sétif 1- Algérie

Chercheuse au laboratoire LAE - Epau

nassimabaziz@gmail.com

Par son histoire, la ville de Constantine a connu le passage de multiples civilisations qui ont influencé son urbanisme ainsi que son rapport à la nature. Deux grandes phases ont structuré le tracé du centre-ville constantinois. La première phase correspond à la phase pré-coloniale dominée par l'occupation ottomane qui imprime un urbanisme arabo-musulman à la ville, la présence de l'élément végétal s'y limite à la sphère domestique. La seconde phase correspondant à la colonisation française, vient bousculer la ville précoloniale, avec un urbanisme lui-même témoin de sa propre évolution intrinsèque, allant de l'urbanisme de type haussmannien jusqu'à l'urbanisme moderne. Cette seconde étape introduit la vision moderne des espaces verts publics, qui s'expriment notamment par des squares végétalisés, des jardins de quartiers et des espaces verts urbains auxquels nous proposons de nous intéresser plus particulièrement ici.

Ainsi, au cours de cette communication, nous explorerons le principal parc public du centre-ville de Constantine, à savoir le square Valée, érigé en 1866 par l'administration française (Ali Khodja, 2011, p. 197) et aujourd'hui rebaptisé jardin Bennacer Bachir. Ce jardin unique par son ancienneté et la rareté des espèces sylvo-côtières qu'il abrite, est le plus grand espace public du centre-ville. Sa typologie est issue de l'urbanisme d'alignement avec les tracés des grands tracés haussmanniens plantés et associés à des squares et des places publiques de l'époque française (Bekkouche, 1997). Le square Valée se situe donc au cœur de la place principale de la ville, la Brèche, il matérialise la transition entre l'ancien tissu traditionnel de la médina et le tissu européen du 19^{ème} siècle, conçu et aménagé par l'administration française. Comment l'introduction du modèle d'urbanisme colonial va bousculer le tracé du centre-ville constantinois? C'est l'une des interrogations qui vont cadrer notre propos. Pour y répondre nous prendrons appui sur ce square longtemps investi par des franges marginalisées et souvent boudé par une population locale qui l'identifiait aux colons, un espace «fait par les français, pour les français» (entretien usager square Valée).

D'autre part, la question du devenir de ce patrimoine colonial sera également abordé à travers une enquête de terrain réalisé sur plus de 150 usagers, qui explore les changements procédés sur ce lieu, aussi bien physiques et matérielles, que ceux inhérents à tout projet de réaménagement et aux transformations sociales liées à l'usage et l'appropriation du square Valée (Baziz, 2018 et 2019). Nous verrons ainsi comment l'action du réaménagement entreprise dans le cadre de l'événement «Constantine capitale de la culture arabe 2015», va transformer l'image de ce square en déclenchant une série de mutations sur la fréquentation et le type de fréquentation, les activités liées à l'usage du jardin ainsi que l'émergence des femmes et des familles remarqué dans ce lieu d'abord perçu comme masculin (Baziz, 2017), y changeant de fait radicalement la perception. Il s'agira ici d'analyser comment une action de revalorisation d'un héritage colonial, contribue à le rétablir dans la vie urbaine contemporaine.

Mots clés : Constantine, Square, jardin public, héritage colonial

Le végétal en ville coloniale, le cas d'Alger, l'objet, ses trajectoires sa patrimonialisation

Hawa Bara¹, Sahraoui Bensaïd², Halima Slimani², Aziz Ballouche¹, Aude NusciaTaïrbi¹

1- Université d'Angers, ESO UMR 6590 CNRS

2- USTHB d'Alger

Le végétal devient un objet de préoccupation, en lien avec la volonté d'améliorer le cadre de vie, car, au-delà des multiples services écosystémiques qu'il apporte, il est considéré comme faisant partie intégrante de l'identité de la ville, et son évolution dans le temps et l'espace est étroitement liée à l'évolution de la ville.

Le végétal « colonial » sous toutes ses formes (parcs, jardins, jardins d'essai botaniques et arbres d'alignement) a été imposé par les empires coloniaux, afin d'afficher leur pouvoir de colonisateur et d'occupant. Ils ont été conçus et aménagés avec l'introduction et l'acclimatation massive d'essences végétales dans le milieu urbain, apportées des quatre coins du monde, pour des objectifs agronomiques, pédagogiques, sanitaires, mais surtout comme outil d'attraction des colons.

C'est le cas d'Alger, une ville de « pays du sud » en constante évolution, profondément transformée pendant la colonisation française, où on a assisté à l'introduction de nouvelles formes de végétal, et conçue à l'image « d'une ville » à l'européenne. Aujourd'hui, la ville héritière de ce végétal « colonial », qui vient s'enchevêtrer aux autres héritages antérieurs à la colonisation française, et aux nouveaux espaces végétalisés publics, offre ces lieux très fréquentés, les usagers les ayant intégrés à leur réalité, faisant d'eux l'identité de la ville.

Cependant, ce patrimoine végétal est souvent délaissé par les autorités, à l'exception des plus emblématiques, et qui constituent la façade de la ville d'Alger, cachant une réalité plus complexe. Se pose alors la question de la place de ce végétal « colonial » dans la ville, des essences utilisées, et des raisons qui ont présidé à leur choix, au processus de leur importation et de leur acclimatation. On s'interroge aussi sur la place que les éléments indigènes -ou du moins antérieurs à la colonisation- ont pu tenir dans la palette végétale mobilisée après la colonisation. Le questionnement porte aussi sur les logiques de patrimonialisation de ce végétal hérité, à travers notamment les logiques privées et publiques qui président aux choix d'organisation et de gestion du végétal après l'indépendance. Quels sont les enjeux actuels de protection, de conservation ou de réhabilitation ? Et quel est le rôle des nombreux facteurs subjectifs (esthétiques, symboliques, identitaires) vis-à-vis du végétal hérité dans les processus d'appropriation par les citoyens ou dans politiques publiques urbaines actuelles.

Mots clés : végétal, « Pays du sud », environnement, patrimoine, patrimonialisation, espaces verts, société, politique, Ville, espace urbain, colonisation, colonial, Alger, Jardin, parc, arbre d'alignement.

Le végétal au service de la promotion des destinations insulaires : Une analyse sociolinguistique des discours touristiques sur l'île de La Réunion.

Morgane Andry

doctorante et ATER (LCF)

Plus qu'un simple outil qui servirait à guider un voyageur, le guide touristique est aujourd'hui un matériau, précieux pour les chercheurs, qui dit l'espace et ses réalités - qui peuvent être rêvées ou redoutées. Cependant, l'île est « un des lieux de l'imaginaire, de régénération fantasmée, de rêve exotique et d'utopie » (Vergès, 2007 : 103). Si les guides transmettent une certaine vision de l'insularité, de l'interculturalité ou encore de l'histoire coloniale, il semble pertinent de s'interroger sur le traitement du végétal dans un contexte de promotion touristique. D'après le rapport de l'Ile de La Réunion Tourisme (IRT), l'île de La Réunion a accueilli 574.063 touristes en 2018. Le marché principal est métropolitain et représente « 79,5% du volume global ». 1 Cette communication s'appuie, ainsi, sur un corpus constitué de textes issus de trois guides touristiques sur l'île de La Réunion publiés en 2018 : Le Petit Futé, le GéoGuide et le LonelyPlanet. Dans un souci d'hétérogénéité et d'exhaustivité des discours, nous analyserons également des discours issus de promoteurs locaux : le Musée Folio, le Musée de Villèle et les contenus promotionnels de l'IRT. En nous appuyant sur la méthodologie de la sociolinguistique phénoménologico-herméneutique, nous tâcherons de répondre à différentes interrogations : - Quelle est la place de la flore tropicale dans la promotion touristique de l'île ? - De quelle façon les discours touristiques participent-ils à la cristallisation d'une représentation postcoloniale du territoire par le biais du végétal ? - Enfin, comment l'identité de la destination, héritée de son passé colonial, est-elle mise en avant par les discours sur son végétal en créant ainsi un clivage entre l'Ici et l'Ailleurs ? Pour répondre à ces questions, notre communication se divisera en trois parties. Nous rappellerons, d'abord, la contextualisation de notre recherche pour évoquer ensuite les particularités du discours touristique sur les anciennes colonies ce qui nous permettra, enfin, d'étudier la place du végétal au sein de ces discours. Fréquentation touristique 2018. Rapport de l'IRT : <https://observatoire.reunion.fr/frequentation/destination-et-ocean-1-indien/frequentation-touristique-2018> sur 14 Comme l'indique Philippe Blanchet : « la question n'est pas de déterminer comment et en quoi ce matériau partiel « reflète le réel » mais comment et en quoi il rend compte de certaines constructions interprétatives du monde social par certains de ses acteurs (y compris le chercheur qui en est un acteur en méta-position) » (2011 : 19). Ce type d'approche « implique une sociolinguistique phénoménologico-herméneutique, qui reconnaît l'articulation des savoirs expérimentiels et des savoirs non expérimentiels. Cela exige donc, de la part du chercheur l'articulation explicite de sa recherche avec son expérience » (Didier de Robillard, 2012 : 14-16). Cette communication pourrait donc s'ancrer dans les axes du colloque « le végétal dans les villes coloniales. Enjeux patrimoniaux et de qualité de vie » en répondant notamment aux questions « de construction/préservation des paysages végétaux dans les villes coloniales » et « du végétal comme support marketing ». 2 Mots-clés : analyse de discours, discours touristique, épistémologie, phénoménologie, sociolinguistique.

La Gouvernance des jardins dans un territoire doublement labellisé, cas de l'ancienne médina de Marrakech

Wafaa BENHSAINa*,Salima SALHIA

a-Université Cadi Ayyad/Faculté des lettres et des sciences humaines, Département de géographie, Laboratoire des Etudes sur les Ressources, Mobilité et Attractivité (LERMA), Marrakech, Maroc.

*Auteur correspondant : Wafaa BENHSAIN/ wafaa.benhsain@ced.uca.ma

Marrakech, est l'une des grandes villes impériales marocaines, qui s'est développée sur le modèle classique de la cité-jardin (El Faïz, 1996 et 2000). Elle compte 928 850 habitants (d'après le recensement de 2014) et elle est divisée en deux parties distinctes. La partie ville « nouvelle » appelée également coloniale ou « extra muros », créé pendant la colonisation française et composée de quartiers administratifs et résidentiels où le végétal dans l'espace public est un élément participant à sa structuration, à sa morphologie et à son organisation. Cette ville nouvelle traduit ce que doit être une ville coloniale « moderne » au sens occidental, avec une géométrie parfaite associant fonctionnalité et efficacité (El Hannani et al., 2017). La partie ville ancienne appelée la Médina « intra-muros », bien délimitée par des remparts (El Hannani et al., 2017) qui fera l'objet de la présente étude, surtout qu'elle est doublement reconnue et labellisée, d'abord comme patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985, et ensuite comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'Humanité de la place Jemaa el-Fna en 2001.

Il est important de mentionner qu'avant ladite labellisation, en 1918, l'ancienne médina de Marrakech était totalement végétalisée, en 1935 il y avait une importante présence de jardins. Mais de nos jours, avec l'explosion démographique, une partie de ces espaces a été remplacé par du bâti (El Faïz, 2000), comme le cas de Jnan Lafia, et, selon le même auteur, près de 95% de la population est déficitaire par rapport à la norme internationale qui veut que chaque habitant dispose de 10m² de verdure.

L'objectif de cette communication est d'étudier cette relation territoire labellisé et végétal « jardin » dans un contexte marocain tout en apportant quelques éléments de réponses à ces questionnements : Quel effet à cette labellisation sur les jardins ? Comment les jardins sont gérés ? Comment sont-ils pris en compte perçus et utilisés ? Quelle place occupent-ils ? et enfin comment penser le développement de ce territoire labellisé à l'aide de ses jardins ?

Mot clés : Gouvernance territoriale, acteurs, jardin, UNESCO, label

Accès aux espaces verts : une disparité spatiale révélée par la distribution des espaces verts dans la commune urbaine de Marrakech, Maroc

Salima SALHI 2,3, Abdelali GOURFI 1, Aude Nuscia TAÏBI 2, Mustapha EL HANNANI 2, Said BOUJROUF 3

1-Laboratoire de Géoressources, Géoenvironnement et Génie Civil (L3G), Faculté des Sciences et Techniques, Université Cadi Ayyad, Marrakech 40000, Morocco

2-ESO, UMR CNRS 6590, 5 bis Bd. Lavoisier, Université d'Angers, 49045 Angers, France.

3-Laboratoire des Etudes sur les Ressources, Mobilité et Attractivité (LERMA), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech 40030, Morocco.

Les espaces verts en ville présentent de nombreux avantages pour l'homme, avec des impacts positifs sur les composantes sociale (santé, bien-être, lien social, identité, culture, spiritualité et sensibilité à l'environnement), environnementale (régulation thermique, réduction du bruit, qualité de l'air, préservation de la biodiversité, qualité et écoulement de l'eau, séquestration du carbone et qualité des sols) et économique (valeur du bâti, attractivité touristique et de loisirs d'un territoire, agriculture urbaine et économie circulaire). D'autre part, un espace vert éloigné et inaccessible n'aura que très peu d'impact positif sur les citoyens

Marrakech, la capitale du tourisme au Maroc, vitrine de la tradition et de l'identité marocaines, endure aujourd'hui une croissance urbaine entraînant une augmentation de la demande de plus de logements, d'infrastructures de base, de parcs, d'attractions touristiques et de biens immobiliers, souvent au détriment de la composante verte. Néanmoins, Marrakech est également reconnue comme l'une des 50 villes les plus vertes du monde par le spécialiste en ligne pour des voyages de rêve sur mesure Tourlane.

L'objectif de ce travail est d'étudier les espaces verts de la ville de Marrakech en examinant la problématique de leur disparité et inégalité spatiales ainsi que leur proximité et leur accessibilité pour les citoyens (locaux, nationaux ou internationaux).

La méthodologie adoptée est basée sur l'analyse et le traitement cartographique et statistique, en utilisant les données satellitaires les plus récentes (Sentinel 2A et Landsat 9) ainsi que des approches innovantes pour comprendre et atteindre les objectifs fixés.

Les résultats indiquent qu'il existe une grande disparité spatiale des espaces verts à Marrakech, la végétation représente 20%, le reste est occupé par des bâtiments (19%) et des terrains nus (61%), de plus les espaces verts ne sont pas bien répartis au niveau des quartiers de Marrakech, par exemple la commune de Machwar abritant le quartier royal, a un taux d'occupation de la végétation d'environ 34%, alors que, par exemple, le quartier de Mhamid, un quartier regroupant essentiellement des classes populaires avec majoritairement des logements économiques, a un taux d'occupation de la végétation d'environ seulement 1%. Cette inégalité se reflète également dans le nombre de jardins par quartier, puisque l'arrondissement Guéliz, ville du Protectorat, compte 27 jardins (~40%), alors qu'un autre arrondissement comme celui du SYBA, dominé par des couches sociales les plus démunies, ne compte que 6 jardins (9%). En ce qui concerne la quantité approximative de végétation, il y a une grande hétérogénéité, les quartiers riches comme Gueliz et Ennakhil, ont une concentration plus importante que dans les quartiers pauvres ou dans les anciennes agglomérations urbaines comme la Médina et le quartier SYBA. Concernant l'accessibilité, l'étude a montré que ~80% de la végétation à Marrakech est constituée d'espaces verts destinés à des usages agricoles et touristiques dominés par le privé. Les espaces verts à accès ouvert aux citoyens, à l'exception de quelques jardins, sont dégradés et mal traités avec un fort impact climatique. La proximité géographique des citoyens des espaces verts est plutôt importante dans la Médina, Guéliz et dans la palmeraie que dans le reste de la ville. Mais le rapport du nombre de la population par rapport à l'espace végétalisé ou à la densité végétale fait encore la différence entre ces trois unités spatiales.

Mots clés : Cartographie, Marrakech, disparité, accessibilité, proximité, végétal en ville

La végétalisation citoyenne dans les quartiers informels au Maroc

Hakim Cherkaoui, Doctorant, LIEU-AMU

Hakimcherkaoui12@gmail.com

Les quartiers informels suscitent de plus en plus de nouvelles approches à l'aune des nouvelles problématiques telles la durabilité, la résilience voire le réchauffement climatique. Depuis quelques années, des professionnels ainsi que des chercheurs sont de plus en plus enclins à reconnaître les caractéristiques durables de ces quartiers et particulièrement adaptables aux changements climatiques : "les formes urbaines sont souvent plus adaptées au climat que dans les quartiers planifiés : des rues étroites, une densité, une compacité et une morphologie urbaine adaptée atténuent le stress thermique et offrent un potentiel important d'efficacité énergétique." (Valérie Clerc, "Du changement climatique aux quartiers informels durables : une nouvelle vision stratégique pour les villes du Sud ?" 2014). Dans cette communication, nous présenterons les premiers résultats d'un travail sur les quartiers informels au Maroc en matière de végétalisation des rues. Nos premières observations, nous ont permis de relever certaines pratiques qui, de prime à bord, ne s'inscrivent pas directement dans une quelconque lutte contre le réchauffement climatique à savoir la végétalisation des rues dans ces quartiers selon des stratégies qui visent l'embellissement des abords des habitations et l'espace public d'une manière générale. Nous avançons l'hypothèse selon laquelle cette pratique d'intervenir sur et dans l'espace public peut constituer une réponse au stress thermique auquel les villes font face d'une manière générale et ces quartiers vulnérables d'une manière particulière. En quoi consiste cette végétalisation ? Dans quels objectifs est-elle réalisée ? Et quel impact a-t-elle sur la régulation thermique de ces lieux ? Telles sont les questions auxquelles on va tenter d'apporter des éléments de réponse à travers des mesures de températures, des observations et des entretiens avec les habitants.

Mots clés : Quartier informel, végétalisation, réchauffement climatique, pratiques habitantes.

Conservation et durabilité de la strate arborée en milieu urbain : arbres et bois sacrés dans la commune de Ziguinchor (Sénégal)

Sécou Omar DIEDHIYOU

Docteur en géographie, UMR CNRS 6590 ESO, Nantes Université
secouomar13@yahoo.fr ; secouomar.diedhiou@univ-nantes.fr

Oumar SY

Professeur titulaire, Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE), Université Assane Seck de Ziguinchor/Sénégal

oumarsy@univ-zig.sn

Boubacar SOLLY

Docteur en géographie, chercheur au Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE), Université Assane Seck de Ziguinchor/Sénégal

b.solly@univ-zig.sn

Aliou BALDE

Enseignant chercheur au Département de géographie, Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE), Université Assane Seck de Ziguinchor/Sénégal

baliou76@yahoo.fr

Christine MARGETIC

Professeure des Universités, UMR CNRS 6590 ESO, Nantes Université

Résumé :

La conservation du végétal urbain constitue un enjeu socio-écologique et spirituel important en termes de services écosystémiques (ressource écologique, économique, culturelle) dans les villes africaines. Pour différentes communautés ethniques (diola et mancagne) en Casamance, les arbres sacrés représentent un trait d'union entre Homme, nature, agriculture et possèdent une valeur spirituelle. Leur présence et leur pérennité dans la durée attestent donc d'une logique de sauvegarde culturelle et culturelle. Constitués surtout de lianes, de fromagers ou de baobabs, ces bois ou arbres isolés régissent toujours la vie sociale de certains agriculteurs, au regard de croyances chrétiennes ou musulmanes africanisées d'une part, liées aux religions traditionnelles d'autre part. Cette socialisation de plusieurs arbres et de sites sacrés prend différentes formes, en tant que lieux de libation par exemple, pour assurer des rituels pour conjurer le mauvais sort (avant, pendant et après) la période de production de riz, et pour bénéficier de bonnes récoltes. Pour autant, ces deux dernières décennies, une forte croissance démographique, conjuguée à un étalement urbain rapide interroge leur devenir et les enjeux environnementaux associés.

En réponse à ce questionnement, la contribution examine la représentation que divers groupes ethniques ou agriculteurs (riziculteurs et maraîchers) ont des arbres sacrés, de leurs enjeux écologiques et des menaces liées à l'urbanisation. À partir de la documentation existante, de données d'enquêtes, d'entretiens et d'observations directes, un travail de recherche a été conduit dans divers quartiers de Ziguinchor (Belfort, Diabir, Boudody-escala, Lyndiane.). Deux points ressortent de ces investigations. En premier lieu, malgré la dynamique urbaine, bois et arbres sacrés persistent, de même que les pratiques associées déjà évoquées. Pour autant, dans un contexte de faim de terre dans la commune, on observe une fragilisation de certains sites, alors même que progressent un regain d'intérêt pour la dimension environnementale et une demande pressante de prise en charge du cadre de vie

Mots-clés : arbres sacrés, végétal urbain, services écosystémiques, étalement urbain, Ziguinchor

Le parc urbain Bangr-weogo de Ouagadougou : un vivier ancestral et colonial au prisme du commun dans une ville sahélienne

Assonsi SOMA

Maître-Assistant, Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Milieux et Territoires (LERMIT),
Département de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, Burkina Faso

somaas78@yahoo.fr

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, est une ville coloniale qui cumule de nombreuses fonctions attirant sans doute les populations ; ce qui engendre un besoin d'espaces et d'infrastructures publics à satisfaire. Les différentes opérations d'aménagement urbain, initiées depuis le temps colonial et à partir des années 1960 à nos jours, tentent de prendre en compte cette donne. Sur le plan environnemental, la trame verte et bleue, fait l'objet de préservation et de classement comme patrimoine matériel et immatériel devant faire « vivre » la ville. La forêt classée du barrage n°3 en est une parfaite illustration. D'une superficie de 265 ha, cette forêt a été classée sous l'appellation « Bois de Boulogne » par les colons français en 1936. À l'origine, c'était un grand bois sacré qui servait depuis 1919 de lieu de sacrifice pour les mossi, peuple autochtone de Ouagadougou. Ce lieu abrite des espèces sacrées tels que le python, le varan, les crocodiles, le baobab. Mais du fait de l'urbanisation, la forêt fut baptisée en 2001 « parc urbain Bangr-weogo » ou « parc du savoir ». Aussi, tout en étant une forêt classée sacrée, le site a été aménagé à des fins de loisirs, d'éducation, de protection et d'exutoire naturelle des eaux de pluie. Aujourd'hui, le parc urbain Bangr-Weogo est vu comme le poumon vert de la ville et un modèle dans la sous-région en matière d'éducation environnementale. En effet, il attire 400 à 1 600 visiteurs par jour soit environ 25 000 visiteurs par an (MUH, 2017). Ce parc est pris d'assaut surtout les week-ends pour la pratique du sport, le pique-nique et les détente, surtout pendant la période chaude (mars à juin).

En somme, cette ressource naturelle constitue un véritable vivier colonial dans le tissu urbain ouagalais et un patrimoine commun au regard des services diversifiés qu'elle offre aux citoyens. Cependant, l'état actuel du parc laisse entrevoir que ce patrimoine commun aux potentiels énormes et diversifiés, souffre à plusieurs niveaux malgré les efforts consentis pour sa préservation et sa valorisation : déficit d'aménagement, insalubrité, inondations, pollution...

Somme toute, il ressort que toutes ces contraintes entravent la performance du parc urbain et posent ainsi la problématique de ce vivier colonial au prisme du commun. Alors, comment appréhender une telle situation qui pourrait être qualifiée de méprisante vis-à-vis d'une ressource naturelle urbaine aux potentiels énormes et diversifiés, héritée du temps ancestral et colonial ? Quel est le niveau d'appropriation et le mode d'usage actuel de ce bien commun par les différents acteurs de la ville ? La gestion actuelle de ce bien commun est-elle performante pour assurer sa durabilité et les services collectifs qu'il offre ?

La présente proposition aborde la réflexion autour de ce questionnement. Elle se base sur une méthodologie axée sur une approche spatialiste, socio-culturelle et politiste en s'appuyant sur l'état de l'art, les enquêtes, les entretiens et l'observation de terrain, issus de la collecte et l'analyse des données secondaires et primaires.

Mots-clés : Ouagadougou, forêt classée/parc urbain, patrimoine, appropriation, gestion

➤ **Comité Scientifique :**

Aude Nuscia TAÏBI, MCF HDR Géographie, Université d'Angers, ESO UMR 6590 CNRS, France
Faïza ALLOUCHE-KHEBOUR, MCF HDR Géographie et paysage, Université de Sousse ISA Chott Meriem, Tunisie
Saïd BOUJROUF, Professeur Géographie, Université Cadi Ayyad de Marrakech, LERMA, Maroc
Sahraoui Bensaïd, Maître assistant Classe A Ecologie, USTHB d'Alger, Algérie
Jean-Pierre DUCOS, Docteur en géographie, Directeur CAUE 49, France
Mustapha EL HANNANI, MCF Géographie, Université d'Angers, ESO UMR 6590 CNRS, France
Gaëlle GILLOT, MCF Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
Cristiana OGHINA-PAVIE, MCF Histoire, Université d'Angers, TEMOS UMR CNRS, France
Halima SLIMANI, Professeur Ecologie, USTHB d'Alger, Algérie
Isabelle TRIVISANI, MCF Littérature, Université d'Angers, 3LAM, France
Jean-Louis YENGUE, Professeur Géographie, Université de Poitiers, France

➤ **Comité d'organisation :**

Rania AJMI, Doctorante géographie, Univ. Sousse ISA Chott Meriem, Tunisie / Univ. Angers, ESO UMR 6590 CNRS, France
Faïza ALLOUCHE-KHEBOUR, MCF HDR Géographie et paysage, Université de Sousse ISA Chott Meriem, Tunisie
Hawa BARA, Doctorante géographie, Université d'Angers, ESO UMR 6590 CNRS, France
Wafaa BENHSAIN, Doctorante géographie, Université Cadi Ayyad de Marrakech, LERMA, Maroc
Sahraoui Bensaïd, Maître assistant Classe A Ecologie, USTHB d'Alger, Algérie
Saïd BOUJROUF, Professeur Géographie, Université Cadi Ayyad de Marrakech, LERMA, Maroc
Mustapha EL HANNANI, MCF Géographie, Université d'Angers, ESO UMR 6590 CNRS, France
Salima SALHI, Doctorante géographie, Univ. Cadi Ayyad Marrakech, LERMA, Maroc / Univ. Angers, ESO UMR 6590 CNRS, France
Halima SLIMANI, Professeur Ecologie, Université USTHB d'Alger, Algérie
Aude Nuscia TAÏBI, MCF HDR Géographie, Université d'Angers, ESO UMR 6590 CNRS, France

